Norméquip

CTS

Inspire vos halls d'entrées

MANUEL D'INSTALLATION

Boites aux lettres

PORTES DE HALL - PORTES MOTORISÉES & COULISSANTES
PORTES BLINDÉES - PORTES DE CAVE & SECONDAIRES
BOITES AUX LETTRES

Norméquip

Sommaire

MANUEL D'INSTALLATION - BOÎTES AUX LETTRES

Réglementations 3

Hauteur de pose 4

Type de pose 5

Distribution des clés 6

Nomenclature 7

Nuancier 8

Procédure transport 9

Garantie & Entretien 10

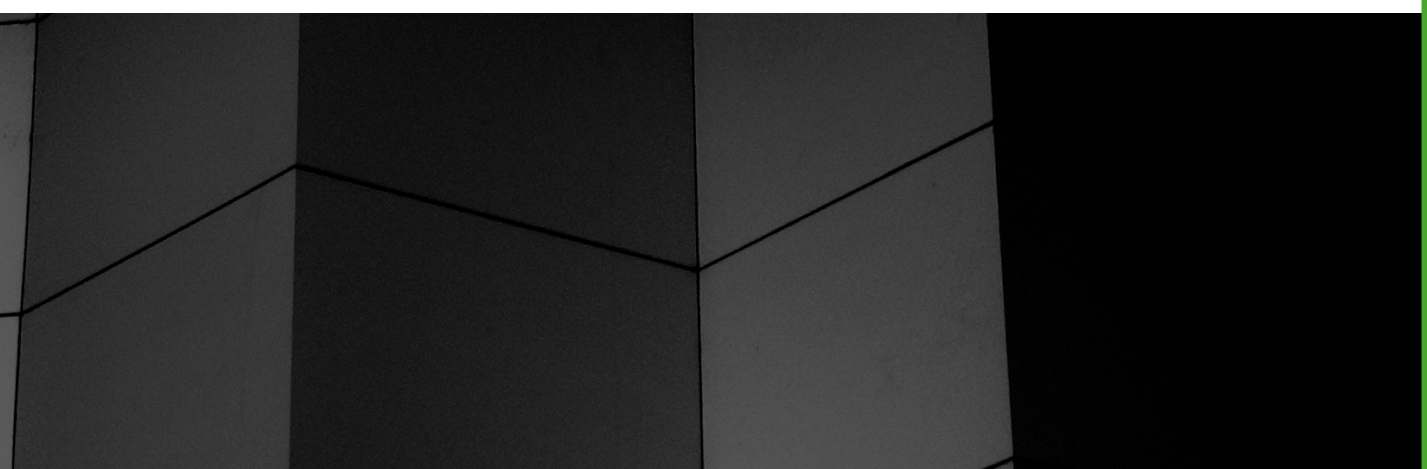

NORMES S'APPLIQUANT AUX CONSTRUCTIONS POSTÉRIEURES AU 12/07/1979 : NFD27-404 ET NFD27-405

Critères dimensionnels :
- Dimensions intérieures minimales des boîtes : 260 x 260 x 340 mm
- Dimensions fente d'introduction : 235 mini x 24 (+8,0) mm - Dimensions porte-nom extérieur : 100 x 22 mm

Ouverture "PTT" :
Ouverture totale par une porte équipée d'une serrure *La Poste* fournie et posée par La Poste (pour le collectif) ; fournie et posée par nos soins pour l'individuel (raccordement à demander au bureau de Poste de votre localité).

Hauteur de pose :
- Pour les boîtes aux lettres collectives ou individuelles en batterie : 400 mm minimum entre le sol et l'arête inférieure de la fenêtre inférieure d'introduction du courrier, 1800 mm maximum entre le sol et l'arête supérieure de la fenêtre supérieure d'introduction du courrier.
- Pour la boîte aux lettres individuelle isolée : la face inférieure doit être à plus de 1000 mm du sol et la face supérieure doit être à moins de 1500 mm du sol.

Résistance à la corrosion : les boîtes aux lettres sont soumises à un essai de brouillard salin artificiel. En fonction du résultat, celles-ci obtiennent un grade variant de 2 à 5.

Résistance aux agressions : les boîtes aux lettres doivent résister aux essais d'ouverture en force côté serrure et côté charnière. Elles doivent également résister à des essais de traction par la fenêtre d'introduction du courrier. En fonction des résultats, celles-ci obtiennent un grade variant de 1 à 5.

Résistance aux intempéries : les boîtes aux lettres sont soumises à des essais de résistance aux intempéries. Pour chaque essai d'arrosage, le volume d'eau pénétré ne doit pas dépasser 1 cm3.

Quantitatif : Pour les ensembles de boîtes aux lettres à partir de 7 alvéoles, un tableau nominatif est obligatoire. Il peut être intégré ou exporté et doit comporter des emplacements permettant d'indiquer, en face du numéro de chaque alvéole le nom, le numéro d'appartement et l'étage des locataires correspondants. La capacité de ce tableau doit être supérieure d'au moins 20% au nombre d'alvéoles de l'ensemble boîtes aux lettres.

NORMES S'APPLIQUANT AUX CONSTRUCTIONS ANTÉRIEURES AU 12/07/1979 : NFD27-402 ET NFD27-403 OU NFD27-407 ET NFD27-408

Normes NF D27-402, NF D27-403 : Boîtes aux lettres de rénovation à faible encombrements et adaptées aux halls étroits. Autres particularités : elles ne sont pas équipés de serrures PTT et ne permettent pas au distributeur d'accéder à la totalité du volume de chaque alvéole.

Normes NF D27-407, NF D27-408 : Ces normes font le rapprochement entre les boîtes aux lettres normalisées NF D27-404 et 405 et les boîtes aux lettres rénovation NFD-402 et NFD-403.
Les ensembles de boîtes aux lettres sont à encombrement réduit et à ouverture totale PTT.

LOI HANDICAP

Conformément à l'arrêté du 1er Août 2006 modifié par celui du 30 Novembre 2007, les boîtes aux lettres normalisées doivent être situées :
- à plus de 0,40 m d'un angle rentrant de parois ou de tout autre obstacle à l'approche d'un fauteuil roulant ;
- 30% d'entre elles doivent être à une hauteur comprise entre 0,90 m et 1,30 m.

Hauteur de pose

POUR ÊTRE CONFORME AUX NORMES LES CASES GRISÉES DOIVENT SE TROUVER À UNE HAUTEUR ENTRE 0.90M ET 1.30M

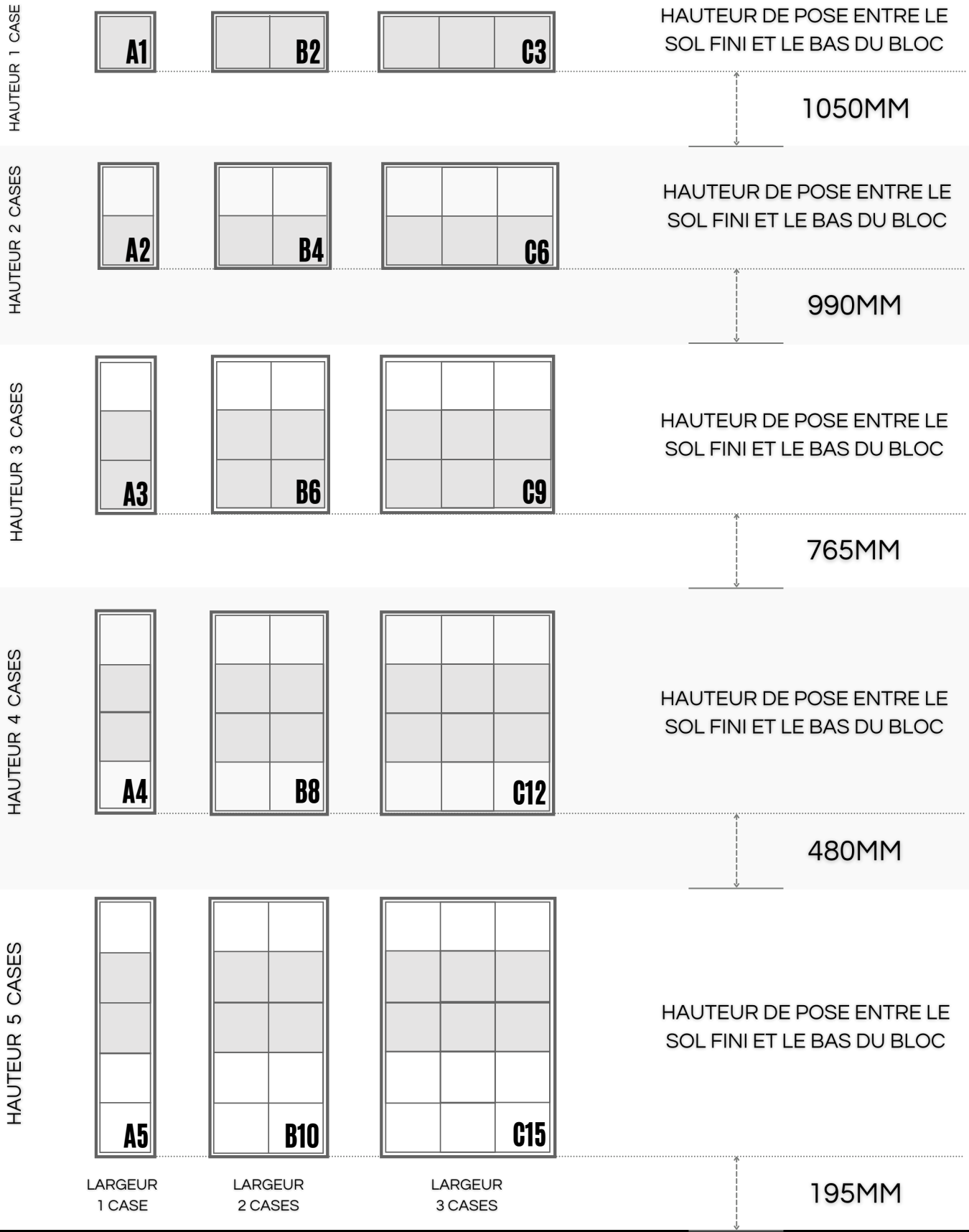

*Document valable pour toutes nos gammes de boîtes aux lettres hors gamme Rénovation

Hauteur de pose pour les boîtes aux lettres collectives ou individuelles en batterie : 400 mm minimum entre le sol et l'arête inférieure de la fenêtre inférieure d'introduction du courrier, 1800 mm maximum entre le sol et l'arête supérieure de la fenêtre supérieure d'introduction du courrier.

Type de pose

CI-DESSOUS, LES DIFFÉRENTS TYPE DE POSE :

POSE EN FIXATION MURALE :

POSE ENCASTRÉE :

POSE SUR POTEAUX :

POSE SUR CHAISE :

SENS DE NUMÉROTATION DES CASES ET PROCÉDURE DE DISTRIBUTION DES CLEFS

LA PROCÉDURE DE DISTRIBUTION DES CLÉS SE TROUVE À L'INTÉRIEUR DU BLOC DANS UN SACHET CONTENANT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- les clés numérotées de chaque portillon
- le guide de montage de la serrure PTT définitive à donner et à respecter scrupuleusement pour une installation conforme
- les bristols cartonnés pour inscrire le nom des résidents

LE RACCORDEMENT PTT :

Chaque bloc de boîtes aux lettres est livré avec une serrure PTT provisoire permettant une ouverture de manière mécanique.
Une demande de raccordement postal est à faire auprès des services de LA POSTE pour l'installation de la serrure PTT définitive.

SENS DE NUMÉROTATION DES CLÉS :

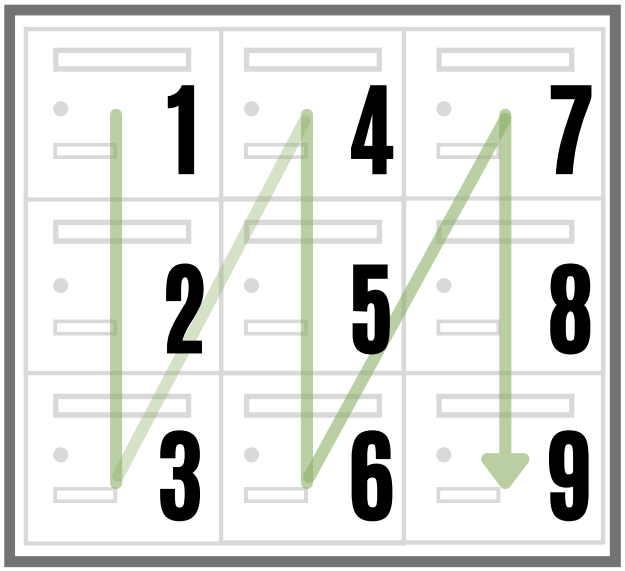

NOTA : CHAQUE CLÉ OUVRE SA SERRURE. EN TENTANT D'INSÉRER UNE CLÉ DANS LA MAUVAISE SERRURE, VOUS RISQUEZ D'EN ABÎMER LA VARIURE ET DE LA RENDRE INUTILISABLE .

Nomenclature

CI-DESSOUS L'ENSEMBLE DES COMPOSANTS DE NOS BOÎTES AUX LETTRES

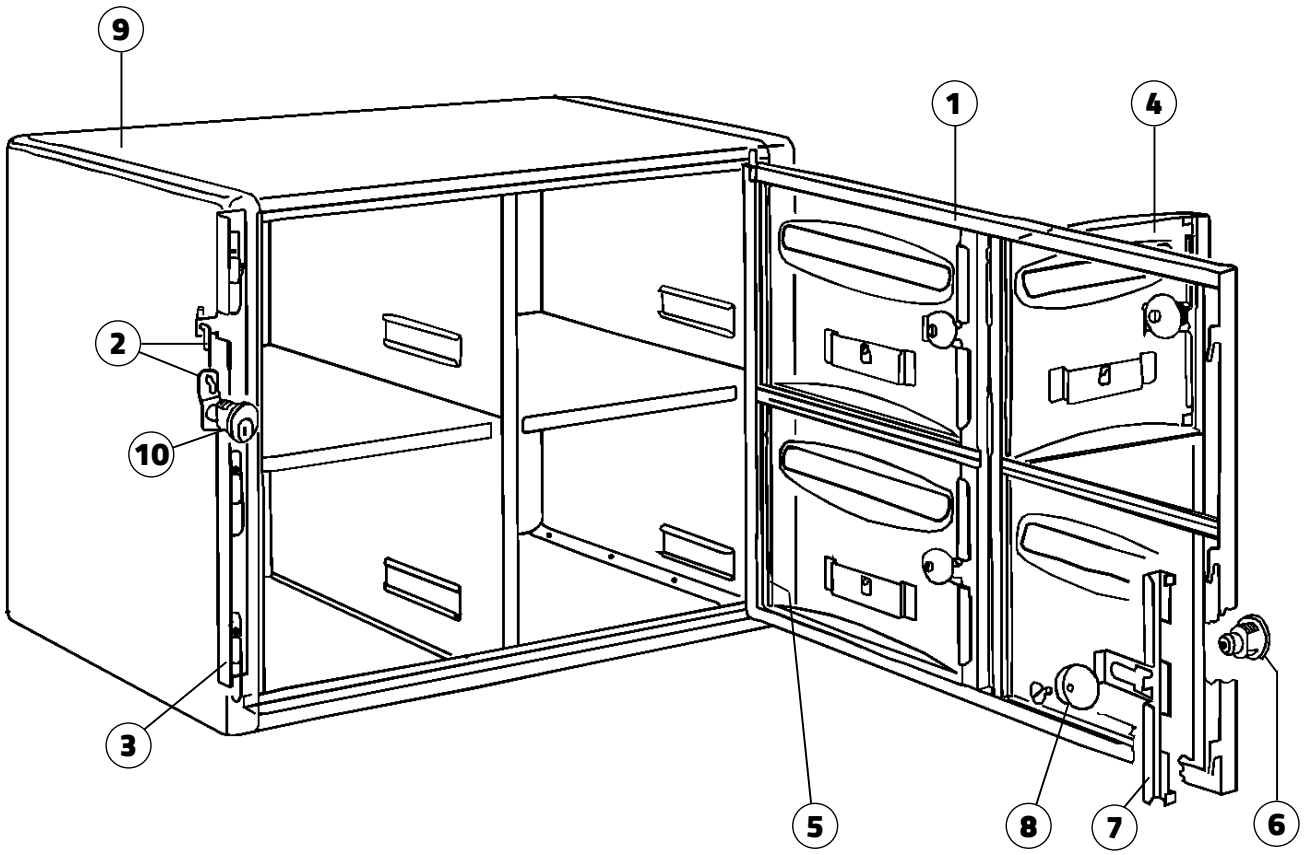

1. Porte collective
2. Accessoire verrouillage cylindre PTT
3. Pène mobile verrouillage multipoints porte collective
4. Portillon acier embouti 15/10
5. Axe articulation portillon
6. Serrure portillon
7. Pène de verrouillage toute hauteur portillon
8. Came d'entraînement du pène portillon
9. Coffre acier 10/10 angles arrondis
10. Serrure PTT provisoire

Nuancier

NOUS LISTONS CI-DESSOUS LES PRINCIPALES TEINTES DU NUANCIER RAL

1018 Jaune zinc	**3022** Rouge saumon	**3003** Rouge rubis	**8012** Brun rouge	**8017 Texturé** Brun chocolat
9011 Texturé Noir graphite	**7024** Gris graphite	**7037 Texturé** Gris poussière	**9006** Aluminium Blanc	**7016** Gris Anthracite
1013 Blanc perlé	**7032 Texturé** Gris silex	**1015 Texturé** Ivoire clair	**9003** Blanc de sécurité	
6019 Vert blanc	**6032** Vert de sécurité	**6005** Vert mousse	* Noir DÉCOR 4	
6027 Vert clair	**5021** Bleu d'eau	**5015** Bleu ciel	**5002** Bleu outremer	

*Sur devis pour utilisation en extérieur.

Autres teintes RAL disponibles sur devis.

En raison des techniques d'impression employées pour ce document qui sont différentes de celle de peinture de nos produits, les couleurs ci-dessus ne sont pas contractuelles. Ce document n'est pas contractuel. Toute spécification technique est susceptible de modification sans préavis.

Procédure transport

ATTENTION : NOS COLIS VOYAGENT SOUS LA SEULE RESPONSABILITÉ DU TRANSPORTEUR

À RÉCEPTION

- DÉBALLER LE MATÉRIEL DEVANT LE CHAUFFEUR (ATTENTE OBLIGATOIRE CHAUFFEUR : 15 MIN.)
- VÉRIFIER LE MATÉRIEL MÊME SI LES COLIS EXTÉRIEURS NE PARAÎSSENT PAS ENDOMMAGÉS
- NOTER DES RÉSERVES PRÉCISES ET CARACTÉRISÉES SUR LE BORDEREAU DE TRANSPORT
- NOUS AVERTIR PAR TÉLÉPHONE DANS LES MEILLEURS DÉLAIS

EN CAS DE REFUS POUR COLIS TROP ENDOMMAGÉS

- LE MOTIF DU REFUS DOIT ÊTRE NOTIFIÉ (EXEMPLE : MARCHANDISES ENFONCÉES, PALETTISATION PÉRIEUSE…)
- CONFIRMER SOUS 48H PAR UNE LETTRE EN RECOMMANDÉ AU TRANSPORTEUR LES DOMMAGES CONSTATÉS
- NOUS INFORMER DES DÉGÂTS POUR EFFECTUER UN NOUVEAU LANCEMENT EN FABRICATION.

COMMENT INSCRIRE UNE RÉSERVE

- ELLES DOIVENT ÊTRE CARACTERISÉES ET PRÉCISES « UN BLOC ENFONCÉ EN PARTIE HAUTE À GAUCHE », « RAYURE SUR LA FAÇADE »…
- NE RIEN ÉCRIRE SUR L'ÉTAT DU CARTON : UN CARTON NON IMPACTÉ NE SIGNIFIE PAS QU'IL N'Y A PAS EU DE CHOC PENDANT LE TRANSPORT. LE MOTIF « SOUS RESERVE DE DEBALLAGE » N'A AUCUNE VALEUR.

SANS CETTE PROCEDURE, NOUS N'ACCEPTERONS EN AUCUN CAS

- DE REPRENDRE LE MATÉRIEL ENDOMMAGÉ
- DE REFABRIQUER LE MATÉRIEL GRATUITEMENT

Garantie & Entretien

TOUT SAVOIR SUR L'ORIENTATION DES BLOCS, LA GARANTIE ET L'ENTRETIEN

GARANTIE ANTI-CORROSION

Le modèle **BORA 1** ou **ELITE EXTERIEUR 1** correspond à une pose en zone non corrosive (hors montagne - hors bord de mer - hors zone de pollution) avec une GARANTIE ANTICORROSION par perforation intérieure de **6 ans**.

Le modèle **BORA 2** est préconisé en zone corrosive, départements de bord de mer et de montagne, avec une GARANTIE ANTICORROSION par perforation intérieure de **10 ans**.

Le modèle **BORA 3** ou **ELITE EXTERIEUR 2** est préconisé en zone corrosive, dans une bande côtière de 15km de large, avec une GARANTIE ANTICORROSION par perforation intérieure de **10 ans**.

NOTICE D'ENTRETIEN

La gamme **ART & DECO** est une gamme de portillons traités et peints à la main, à l'unité, de manière artisanale. Aussi des écarts avec les décors du catalogue et entre chaque portillons sont possibles suivant les différents bains et traitements reçus. **CES PORTILLONS SONT FRAGILES ET DOIVENT ÊTRE MANIPULÉS AVEC PRÉCAUTION**.

Afin d'accroitre la longévité de nos boites aux lettres extérieures et intérieures, elles doivent **IMPERATIVEMENT** être nettoyées régulièrement avec un chiffon imbibé d'eau uniquement.

ATTENTION :

- Nous préconisons de ne pas utiliser de produits d'entretien.
- Les teintes claires ne sont pas préconisées en extérieur

ORIENTATION DES BOÎTES AUX LETTRES

En cas de pose extérieure, il est fortement déconseillé d'exposer la face distribution plein vent et pleine pluie. Merci de bien veiller à respecter cette consigne.